

M. Lalonde: Cependant, il n'y a pas grand-chose que nous puissions y faire. J'ai bien dit qu'en ce qui nous concernait, nous espérons la conclusion d'une entente sous peu.

M. Shields: Madame le Président, il est évident que le ministre n'a pas répondu à ma question. Il a fait deux déclarations distinctes, et je voulais seulement savoir laquelle nous pouvions accepter comme véridique. Mais j'aimerais lui poser une question supplémentaire. Le gouvernement fédéral est-il maintenant prêt à rencontrer les gouvernements des provinces productrices et à négocier véritablement? Autrement dit, est-il prêt à négocier l'impôt sur les exportations de gaz naturel? Est-il prêt à négocier la taxe à la tête du puits prélevée sur l'extraction du pétrole? Le gouvernement fédéral est-il prêt à montrer qu'il veut vraiment négocier en précisant que ces deux dispositions de la Politique énergétique nationale sont vraiment négociables?

M. Lalonde: Madame le Président, le gouvernement fédéral a fait savoir peu de temps après la présentation du budget qu'il était prêt à négocier de bonne foi avec les gouvernements des provinces productrices, plus particulièrement avec celui de l'Alberta, et qu'il n'imposait ni ultimatum ni la moindre condition préliminaire. On semble avoir tendance de l'autre côté à imposer des conditions préliminaires. Nous n'en imposons aucune, nous n'excluons aucune possibilité. Mais je dois dire que jusqu'ici les négociations ont avancé à un rythme extrêmement lent. Les sous-ministres ne se sont rencontrés que deux fois et je pense que les fonctionnaires intermédiaires ne se sont pas rencontrés tellement plus souvent. J'ai lu dans les journaux que les hauts fonctionnaires de l'Alberta avaient déclaré qu'ils ne seraient pas en mesure de faire rapport à leur gouvernement provincial avant la mi-mars, et qu'il était donc improbable qu'on puisse tenir des négociations sérieuses d'ici là. Nous avons fait savoir que nous étions prêts à négocier dès que le gouvernement de l'Alberta serait prêt à le faire sérieusement. Jusqu'ici il a indiqué qu'il ne souhaitait ces discussions qu'au niveau des fonctionnaires. Nous respectons sa volonté, même si nous trouvons que les négociations progressent vraiment très lentement.

* * *

L'ÉCONOMIE

LA POSITION DU GOUVERNEMENT CONCERNANT LES TAUX D'INTÉRÊT

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et ministre des Finances. En décembre dernier, le gouverneur de la Banque du Canada, M. Bouey, a déclaré ceci:

Une chose est certaine, nous voulons éviter que nos taux d'intérêt soient aussi élevés qu'aux États-Unis.

Il y a à peine dix jours, l'économiste principal adjoint de la Banque a signalé que le taux de la Banque du Canada resterait élevé, à plus de 17 p. 100, et que la banque le maintenait à ce niveau pour respecter la tradition, a-t-il ajouté, qui veut que nos taux soient légèrement supérieurs à ceux en vigueur aux États-Unis. Le gouvernement a-t-il désormais comme politique de maintenir les taux d'intérêt à un niveau supérieur à ceux des États-Unis pendant une période illimitée? Je rappelle au ministre que voilà plus de dix semaines que nos taux d'intérêt sont à 17 p. 100 et rien ne laisse prévoir une baisse prochaine. Si telle est la politique du gouvernement, pourrait-il nous dire

Questions orales

si celui-ci envisage à nouveau la possibilité d'appliquer des programmes fiscaux et d'accorder des concessions fiscales susceptibles d'atténuer l'incidence qu'ont les taux d'intérêt élevés sur le consommateur moyen et sur ceux qui sont le plus durement touchés par ces taux, qui font manifestement partie de la politique permanente du gouvernement?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, pour répondre à la première partie de la question du député, ce n'est certes pas, à ma connaissance, l'habitude du gouverneur de la Banque du Canada d'agir comme le prétend le député, en maintenant nos taux d'intérêt à un niveau supérieur aux taux américains. Comme le député le sait, pendant très longtemps, nos taux d'intérêt ont été nettement inférieurs à ceux en vigueur aux États-Unis. Le gouverneur de la banque n'a évidemment rien fait pour renverser cette tendance, et le gouvernement encore moins.

M. Rae: Madame le Président, il n'en demeure pas moins que les taux d'intérêt aux États-Unis ont commencé à diminuer, tandis que les nôtres sont restés exactement au même niveau et ce, depuis très longtemps et, comme le ministre le sait, le régime fiscal américain est différent du nôtre: contrairement au nôtre, ce régime prévoit des concessions fiscales.

Des voix: Oh, oh!

M. Rae: Vendredi, la banque a annoncé qu'elle allait resserrer encore davantage la masse monétaire. Cette politique est en vigueur depuis 1975, et je rappellerai au ministre que c'est depuis lors que l'inflation et le chômage ont augmenté. Il est donc clair que quelque chose ne tourne pas rond. En conséquence, la question supplémentaire que je pose au ministre est la suivante: n'est-il pas d'accord que ce resserrement monétaire à l'étranger de même qu'au Canada au cours des cinq dernières années a eu pour effet de paralyser la croissance réelle et de réduire l'emploi sans pour autant supprimer l'inflation? Le ministre ne reconnaît-il pas que cela a été le cas non seulement au Canada, mais aussi en Grande-Bretagne, en France et dans d'autres pays où cette politique a été mise en œuvre?

M. MacEachen: Madame le Président, voilà une question d'assez grande portée. Pour répondre brièvement au député, je lui dirai que non, que ses conclusions sont inexactes.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA RIVIÈRE NIAGARA, SOURCE DE LA POLLUTION DES GRANDS LACS

M. Jesse P. Flis (Parkdale-High Park): Madame le Président, en l'absence du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement, j'adresserai ma question à son secrétaire parlementaire. Elle concerne un article qui a paru hier, sous le titre «La pollution du Niagara appelle des actes», dans un journal torontois. Considérant que la Commission mixte internationale, chargée de l'application de l'accord canado-américain relatif à la qualité des eaux des Grands lacs, attribue à la Niagara un niveau de responsabilité dangereux dans la pollution des eaux des Grands lacs par les déchets organiques, chimiques et métalliques, est-ce que le secrétaire parlementaire voudrait faire part à la Chambre des efforts entrepris par les gouvernements canadien et américain